

Réf: Dossier N° 129658

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FASHION COAST GROUP » en abrégé « F.C.G »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY SICOI Bd
VGE EN FACE DE L'HOTEL AICHTI, Lot 54, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 29/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FASHION COAST GROUP » en abrégé

« F.C.G »

Objet :

- Achat et vente de marchandises diverses ;
- Représentation de marques et d'entreprises ;
- Prestation de services diverses ;
- Import - export .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY SICOI Bd
VGE EN FACE DE L'HOTEL AICHTI, Lot 54, Ilot 0

Dirigeant(s) : M KHADRA MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06998 du 04/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35122/GTCA/RC/2022 du 04/08/2022

